

<https://memento.ffspeleo.fr/article271.html>



Fédération Française
de Spéléologie

Délégation Assurance

- Pôle vie associative - Commissions, délégations du pôle -

Date de mise en ligne : vendredi 13 avril 2018

Copyright © Memento du dirigeant FFS - Tous droits réservés

TACHES DELEGATION ASSURANCE

Gérer l'ensemble des problèmes d'assurances de la FFS et être à tous niveaux le conseiller technique de tous pour les problèmes concernant :

1. Les biens meubles et immeubles de la FFS :

- ▶ les locaux du siège à Lyon

2. Le contrat national adhérents :

- ▶ responsabilité civile d'ensemble de la FFS, de ses dirigeants, de son personnel, des locaux, des biens...
- ▶ les clubs, les CDS, les CSR,
- ▶ les membres des clubs qui consultent souvent la commission à titre personnel,
- ▶ les individuels.

3. Le contrat pour l'assurance des locaux des clubs.

4. les conseils et les réponses aux questions que se posent les responsables.

5. Rédaction et mise à jour du [site de la Délégation assurance](#) :

Le site de la Délégation assurance vous présente tous les volets d'assurance souscrits par la fédération. Son contenu prévaut sur tous supports papier publiés jusqu'en 2011.